

REGLEMENT INTERIEUR L'DANSE 2023-2024

Cotisations : Les nouveaux venus pourront participer à 1 séance d'essai. La cotisation est déterminée par le Bureau en début de saison et permet de prendre en charge le coût de l'activité ainsi que la préparation et organisation du spectacle de fin d'année qui se déroule chaque année en juin. La cotisation est annuelle. Elle peut être réglée en une seule fois, ou, en 3 fois ou en 10 fois, via le site helloAsso dont les liens vous sont communiqués lors de l'inscription. Vous pouvez également les trouver sur notre site internet www.Ldanse-nice.fr. Elle permet de participer aux cours dans un créneau défini en début d'année. Les cours manqués ne pourront être remboursés. L'DANSE est partenaire de l'ANCV et accepte les coupons sports (abattement de 10% sur le montant total du coupon).

Conditions d'inscription : Communiquer vos coordonnées pour participer au cours d'essai. Effectuer l'inscription en ligne sur HelloAsso, prendre connaissance du règlement intérieur et le signer. **Certificat médical obligatoire pour les nouveaux élèves.** Sans présentation de ce document, nous serons contraints de refuser la participation au cours pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Sécurité : Nul ne peut participer aux activités sans être adhérent, ou sans autorisation expresse du responsable des locaux et/ou du cours. Il est strictement interdit aux personnes non inscrites à un cours précis (personnes accompagnant les enfants, adhérents inscrits à un autre cours,...) de pénétrer dans les salles, sauf « portes ouvertes » annoncées par L'DANSE. **Les enfants ne peuvent pas assister aux cours de leurs parents, et inversement.** Chacun est tenu de respecter et de faire respecter les locaux et le matériel. Professeurs et participants aux activités s'engagent à respecter les horaires définis par le bureau en début d'année. Chaque professeur est responsable du matériel qu'il utilise. A la fin de chaque séance, il doit veiller à la fermeture des portes et des fenêtres, au rangement du matériel, et s'assurer du départ complet des participants, et à l'extinction de toutes les lumières. L'DANSE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol (bijoux, téléphone portable,...)

Fonctionnement des activités : L'association se réserve le droit de modifier le planning ou d'annuler un cours si la fréquentation est irrégulière, voire insuffisante. Le professeur est en droit de refuser la présence de non adhérents durant les cours. Chaque adhérent doit respecter les autres élèves ainsi que le professeur pendant le cours (tout élève au comportement désobligeant peut être exclu définitivement suite à la décision du bureau). Les cheveux doivent être attachés. Pas de chewing-gum ni de bijoux **en cours ni sur scène**. Pour les enfants de 3 à 14 ans, les parents doivent s'assurer que le professeur est là, avant de laisser les enfants à l'extérieur du bâtiment et de les reprendre dès la fin du cours. Les enfants attendent leurs parents à l'extérieur du bâtiment. **Les cours de danse ne sont en aucun cas une garderie.** Les professeurs et la Direction L'Danse ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des heures de cours. **La salle de danse n'est pas non plus « une salle de jeu », aucun adhérent ne sera autorisé à laisser des trottinettes, ou poussettes pour enfants ou tout autre jouets lors des cours.** Concernant l'utilisation des **téléphone portables**, il est strictement interdit de consulter son téléphone durant les cours, nous demandons aux élèves soit de mettre l'appareil hors tension, soit de le donner au professeur dès l'arrivée au cours, afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions. L'Danse vous remercie pour votre compréhension.

Présence aux cours : Les adhérents doivent venir régulièrement aux cours et à l'heure, afin d'acquérir les notions nécessaires pour évoluer et progresser dans la danse. En cas d'absence de votre enfant, vous devez prévenir les membres du Bureau. Après trois absences successives de votre enfant, le Bureau vous contactera directement. La non-assiduité pourra être sanctionnée : L'élève n'effectuera pas la chorégraphie en cours. Pour des raisons de sécurité, une arrivée tardive d'au

moins 15 minutes au cours engendrera la non participation à ce dernier (sauf autorisation exceptionnelle du professeur si ce dernier est prévenu du retard). La danse est un loisir pour tous, mais pour le respect de chacun, il est demandé d'être ponctuel afin de ne pas perturber les cours.

Tenue :une tenue adaptée à la danse est exigée, en particulier le port des chaussures adéquates (souples, propres, ne laissant pas de traces au sol, idéalement des pédilles, Ballerines noires, Bottines de jazz noires ou chaussettes (pas de baskets, pas de converses, pas de sandalettes, ect...) pour les cours de danse, et baskets propres, non portées avant le cours de Zumba. **Tenues près du corps pour tout le monde : Short noir, ou legging noir, et brassière noire ou top noir ou t-shirt noir. (pas de jean, pas de jupes, pas de pull, pas d'écharpe,...)**

Spectacles : En tant qu'adhérent, votre présence est souhaitée lors de manifestations organisées par L'DANSE. Vous serez informés dans les groupes WhatsApp des parents d'élèves et élèves des différents évènements auxquels L'Danse participe ou organise.

Tenues spectacle : il est demandé aux adolescents et adultes d'être munis de pédilles et bottines de jazz noires pour les besoins de certaines chorégraphies. Nous bénéficions de tarifs préférentiels dans certaines boutiques, veuillez vous rapprocher de la Direction. Tous les élèves doivent être munis d'une base noire (voir le paragraphe « Tenue ») pour les besoin de certaines chorégraphies.

Les costumes et accessoires seront fournis lors des spectacles par L'danse. Les costumes en location seront à restituer lors du spectacle. L'équipe d'encadrement vous informera lors des spectacles.

Chez L'Danse, vous trouverez un climat convivial, pour toutes celles et ceux qui cherchent à prendre du plaisir en dansant. Nous favorisons l'épanouissement des élèves par le biais de la discipline, du travail et avant tout du plaisir de transmettre notre passion.

Nos cours sont ouverts à tous, à partir de 4 ans, sans conditions de niveau en danse. Nous disposons de cours grands débutants ainsi que des cours intermédiaires et avancés.

En rejoignant l'équipe L'Danse, vous participerez à 2 spectacles minimum par an.

Le premier est un spectacle caritatif en faveur de la protection animale et de l'environnement. Le tarif d'entrée est fixé à 10€ et tous les bénéfices sont reversés sous forme de dons à des associations de protection animale et de la planète. Il se déroule en général en février.

Le second spectacle est le ballet de fin d'année de l'école, qui se déroule en juin. Le tarif d'entrée est fixé à 15€ pour nous aider à financer la location de salle, le service de sécurité, la logistique, la régie, les frais d'organisation et de gestion de l'évènement.

Il est possible que certains groupes soient amenés à participer à d'autres évènements (carnaval, spectacle à thème, évènement organisés par la Ville, ect...). Les informations seront données dans les groupes Whatsapp correspondant à chaque cours dans le cas où nous vous sollicitons pour des évènements extérieurs à L'Danse.

Alors ? prêts pour une année de folie à nos côtés ??

À très vite,

Laurie DETIENNE, Directrice

En acceptant en ligne le règlement intérieur, vous acceptez les éléments suivants :

J'accepte le règlement intérieur de L'DANSE

J'autorise L'DANSE à prendre des photos et vidéos de mon enfant et de les diffuser sur l'ensemble de ses réseaux (sociaux, associatifs, sites internet, etc....)

CONTACTS Direction : L.danse@live.fr

Laurie DETIENNE : 06.80.50.60.50. Jérémy LASSOUQUE : 06.98.25.02.74